

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail - Liberté - Patrie

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES BOURSES ET STAGES

N° **484** /2022/MESR/SG/DBS

Lomé, le

29 AUG 2022

COMMUNIQUE

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche informe les étudiants inscrits dans les universités publiques de Lomé et de Kara, au titre de l'année universitaire 2021-2022, qu'ils peuvent consulter le statut de traitement de leurs bourses ou allocations de secours par le lien <https://consultation.dbs.tg/>

Les étudiants désireux d'introduire une réclamation peuvent le faire jusqu'au 9 septembre 2022 par le même lien.



Prof. Majesté N. Ihou WATEBA